

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

PRAGMATIS CONVEXE PATRIMOINE

Code ISIN : FR0010147744

FCP géré par EFIGEST AM

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT :

L'objectif de gestion de l'OPCVM est de réaliser une performance supérieure à son indicateur de référence, l'EONIA capitalisé + 2%

L'indicateur de référence est : l'EONIA capitalisé
Il est exprimé en euro et tient compte de la capitalisation des intérêts.

La stratégie de gestion de cet OPCVM est discrétionnaire et combine :

- Une allocation d'actifs discrétionnaire et réactive, qui s'effectue à partir d'une analyse macro-économique mondiale ainsi que sur l'évaluation relative des marchés des différentes catégories d'actifs ; elle détermine l'exposition nette du portefeuille aux marchés actions.

- Un processus de sélection des titres rigoureux :

Pour la sélection des actions, l'approche qualitative, qui est une analyse classique de la société où sont étudiées la stratégie et qualité du management, les perspectives de croissance, est complétée par une analyse financière afin que le gérant possède une vue globale des sociétés qu'il va sélectionner lors de sa sélection des titres

Pour l'environnement monétaire, le FCP utilisera principalement des produits de taux indexés sur l'Eonia.

Pour l'investissement obligataire, le gérant procédera à l'analyse de l'évolution des taux d'intérêts.

- Une approche prudentielle conduisant à rechercher une dé-corrélation optimale des différentes classes d'actifs, afin de maîtriser au mieux le risque de volatilité, et d'obtenir une évolution de la Valeur Liquidative la plus régulière possible.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- De 0% à 40% sur les marchés d'actions de toutes zones géographiques, y compris pays émergents, de toutes capitalisations, de tous secteurs, dont :

- de 0% à 10% aux marchés des actions de pays émergents.

De 60% à 100% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, y compris pays émergents, de toutes notations ou non notés dont :

- de 0% à 20% en instruments de taux spéculatifs de notation inférieure à A3 pour le court terme ou BBB- pour le long terme selon l'échelle Standard & Poor's ou à défaut une notation équivalente par une autre agence ou une note interne à la société de gestion, ou non notés.

Pour ce qui concerne les titres de taux, la société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. Elle ne s'appuie pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation et met en place une analyse du risque de crédit approfondie et les procédures nécessaires pour prendre ses décisions à l'achat ou en cas de dégradation de ces titres, afin de décider de les céder ou les conserver. La société de gestion ne recourt pas mécaniquement et exclusivement à ces notations mais privilégie sa propre analyse crédit pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note.

- De 0% à 10% en obligations convertibles
- De 0% à 10% au risque de change sur les devises hors euro.

Le cumul des expositions ne peut pas dépasser 100% de l'actif.

Il peut être investi :

- en actions,
- en titres de créance et instruments du marché monétaire.
- jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, en FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle, répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

Il peut également intervenir sur les :

- contrats financiers à terme ferme ou optionnels et titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux, de change.
- dépôts, emprunts d'espèces.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation totale

Durée de placement recommandée : supérieure à 3 ans

Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant l'expiration de ce délai

Conditions de souscription et rachat :

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour ouvré à 12 heures (J) et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du jour (J).

La valeur liquidative est quotidienne, à l'exception des jours fériés et de fermeture des jours de fermeture de Bourse de Paris.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT :

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible ← → A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

SIGNIFICATION DE CET INDICATEUR :

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité de l'OPCVM et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps

Veillez noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte. La catégorie « 4 » de risque ne permet pas de garantir votre capital ; la catégorie « 1 » signifie que votre capital est exposé à de faibles risques mais que les possibilités de gains sont limitées. Elle n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Cet OPCVM est classé en catégorie 4 en raison de son exposition majoritaire aux instruments de taux dont la sensibilité aux d'intérêt peut entraîner des fluctuations de la valeur liquidative et aux marchés des actions dont la volatilité peut être élevée et entraîner un profil de risque et de rendement moyen.

RISQUES IMPORTANTS NON PRIS EN COMPTE DANS

L'INDICATEUR :

Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de les rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative.

En outre, ce risque peut être accru car, l'OPCVM peut être soumis au risque lié aux investissements dans des titres spéculatifs (haut rendement) de notation inférieure à A3 court terme ou BBB- long terme selon l'échelle Standard and Poor's ou équivalent par une autre agence ou selon l'analyse de la société de gestion de portefeuille, ou non notés, qui présentent un risque accru supérieur de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

- Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ils réduisent la croissance potentielle des investissements

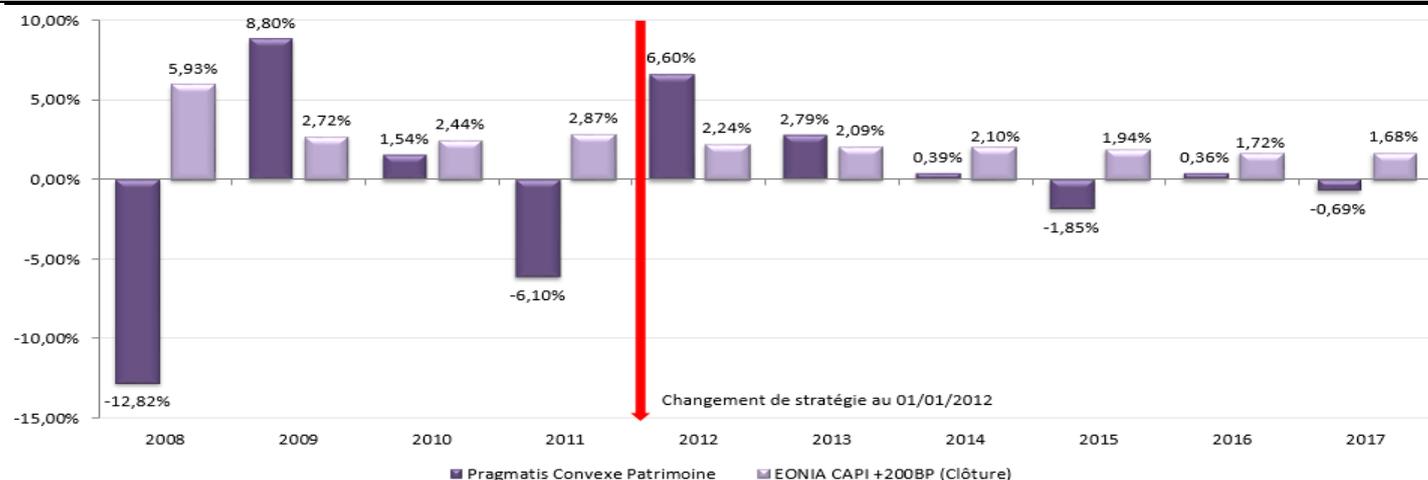
| FRAIS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT | |
|---|---|
| FRAIS D'ENTREE | 0% |
| FRAIS DE SORTIE | 0% |
| Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital, avant que celui-ci ne soit investi sur la valeur de souscription de la part de l'OPCVM au jour d'exécution de l'ordre. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie. | |
| FRAIS PRELEVES PAR L'OPCVM SUR UNE ANNEE | |
| FRAIS COURANTS | 3,06% TTC |
| FRAIS PRELEVES PAR L'OPCVM DANS CERTAINES CIRCONSTANCES | |
| Commission de performance | 0,02% au titre de l'année 2017 10% de la surperformance, en cas de performance positive, au-delà de l'EONIA capitalisé + 2%. |

L'attention de l'investisseur est appelée sur le fait que le chiffre des « frais courants » se fonde sur les frais de l'exercice clos au 31/12/2017. Ces frais sont susceptibles de varier d'un exercice à l'autre. Le calcul des frais courants n'inclut pas les éventuelles commissions de surperformance des fonds détenus.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la section des frais et suivantes du prospectus de cet OPCVM disponible sur le site internet www.efigest-am.fr

Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'autres véhicules de gestion collective.

PERFORMANCES PASSES



AVERTISSEMENT : Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

La performance est calculée coupons et dividendes réinvestis, et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie. Celle de l'indicateur EONIA capitalisé tient compte de la capitalisation des intérêts.

- DATE DE CREATION DE L'OPCVM : 29/12/2004

- DEVISE DE LIBELLE : Euro

- CHANGEMENTS IMPORTANTS AU COURS DE LA PERIODE :

La stratégie actuelle a été mise en place le 01/01/2012

EONIA +3% de 2009 à 2011 et Changement d'indice de référence : EONIA +2% au 01 janvier 2012

INFORMATIONS PRATIQUES

NOM DU DEPOSITAIRE : CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'INFORMATION SUR L'OPCVM (prospectus/rapport annuel/document semestriel): Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

EFIGEST ASSET MANAGEMENT

11 bis, rue d'Aguesseau

75 008 PARIS – France

www.efigest-am.fr

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'AUTRES INFORMATIONS PRATIQUES NOTAMMENT LA VALEUR LIQUIDATIVE: Dans les locaux de la société de gestion.

Politique de rémunération actualisée : Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet d'EFIGEST ASSET MANAGEMENT www.efigest-am.fr dans la rubrique Mentions légales et réglementaires. Un exemplaire sur papier est mis à disposition gratuitement sur demande.

REGIME FISCAL:

Selon votre régime fiscal en France, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. L'OPCVM n'est pas assujéti à l'IS et un régime de transparence fiscale s'applique pour le porteur. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPCVM ou aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par l'OPCVM dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPCVM.

Si l'investisseur a un doute sur la situation fiscale, nous lui conseillons de s'adresser à un conseiller fiscal.

La responsabilité d'EFIGEST AM ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

EFIGEST AM est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 17/10/2018.